

**COMMUNAUTE  
D'AGGLOMERATION  
DU  
SAINT-  
QUENTINOIS**

**OBJET**

**CONSEIL  
COMMUNAUTAIRE -  
Rétrocession des voiries  
aux communes.**

==

**RAPPORTEUR  
M. le Président**

Date de convocation :  
21/11/17

Date d'affichage :  
21/11/17

Nombre de Conseillers  
en exercice : 76

Quorum : 39

Nombre de Conseillers  
présents ou représentés : 72

Nombre de Conseillers  
votant : 72

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS**

Séance du 27 NOVEMBRE 2017 à 18h00

salle des sports avenue Eric Jaulmes à Rouvroy (02100)

Sont présents :

M. Xavier BERTRAND, M. Roland RENARD, M. Guy DAMBRE, M. Jean-Marc WEBER, Mme Denise LEFEBVRE, M. Jérôme LECLERCQ, M. Alain VAN HYFTE, Mme Colette BLEROT, M. Christian MOIRET, Mme Agnès POTEL, M. Freddy GRZEZICZAK, M. Paul GIRONDE, M. Gilles GILLET, M. Michel BONO, M. Sylvain VAN HEESWYCK, M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Marie ACCART, M. Jean-Louis GASDON, M. Roland MORTELLI, M. Alain RACHESBOEUF, M. Claude VASSET, Mme Danielle LANCO, M. Christian PIERRET, Mme Guylaine BROUTIN, M. Michel LANGLET, Mme Patricia KUKULSKI, M. Jean-Marc BERTRAND, M. Bernard DESTOMBES, M. Hugues VAN MAELE, M. Jean-Marie GONDRY, M. Fabien BLONDEL, M. Jean-Pierre MENET, M. Patrick MERLINAT, M. Christophe FRANCOIS, Mme Anne CARDON, Mme Monique RYO, Mme Françoise JACOB, M. Philippe VIGNON, M. Frédéric ALLIOT, M. Alexis GRANDIN, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Dominique FERNANDE, M. Vincent SAVELLI, M. José PEREZ, Mme Sylvette LEICHNAM, M. Karim SAÏDI, Mme Yvonne SAINT-JEAN, M. Bernard DELAIRE, M. Thomas DUDEBOUT, Mme Sandrine DIDIER, M. Philippe CAMELLE, Mme Mélanie MASSOT, M. Jacques HERY, Mme Marie-Anne VALENTIN, M. Olivier TOURNAY, M. Roger LURIN, M. Michel LEFEVRE, M. Denis LIESSE.

Monsieur Hugues DEMAREST suppléant de M. Richard TELATYNSKI, Monsieur Jean-François DUSANTER suppléant de M. Jean-Claude DUSANTER, M. Philippe LOCOCHE suppléant de Mme Myriam HARTOG, M. Bernard BRY suppléant de M. Elie BOUTROY, M. René JOLY suppléant de M. Jean LEFEVRE, Mme Edith FOUCART suppléant de M. Paul PREVOST

Sont excusés représentés :

Mme Frédérique MACAREZ représenté(e) par M. Xavier BERTRAND, M. Jean-Michel BERTONNET représenté(e) par Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Philippe LEMOINE représenté(e) par Mme Anne CARDON, M. Christian HUGUET représenté(e) par M. Alexis GRANDIN, Mme Monique BRY représenté(e) par M. Thomas DUDEBOUT, Mme Sylvie ROBERT représenté(e) par Mme Denise LEFEBVRE, Mme Djamila MALLIARD représenté(e) par Mme Mélanie MASSOT, Mme Carole BERLEMONT représenté(e) par M. Jacques HERY

Absent(e)s :

M. Damien NICOLAS, M. Yannick LEJEUNE, Mme Sylvie SAILLARD, Mme Christine LEDORAY

Secrétaire de séance : Thomas DUDEBOUT

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1321-3, L.5216-5, L.5211-41-3 ;

Vu l'article 1609 nonies C du code général des impôts ;

Vu l'arrêté du Préfet de l'Aisne n°2016-1077 du 15 décembre 2016 portant fusion de la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin et de la Communauté de communes du canton de Saint-Simon ;

Vu les statuts de la Communauté d'agglomération approuvés par délibération du 20 juin 2017 ;

Vu l'inventaire établi sur le territoire de la Communauté d'agglomération et la nécessité de procéder à la rétrocession des voiries qui ne présentent pas d'intérêt communautaire ;

Vu le procès-verbal de la commission d'évaluation des politiques publiques et des services aux usagers réunie le 6 juin 2017 ;

Considérant que la liste annexée à la présente délibération représente les voies à restituer aux communes ;

Considérant que la restitution des voiries aux communes devra se faire après leur remise en état ;

Considérant que tous futurs travaux à réaliser sur les voiries après restitution seront supportés par les communes et financés par un fonds de concours ne pouvant excéder 50 % du financement net supporté par la commune.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

1°) de restituer les voies, dont les plans sont annexés à la présente délibération et complétés des plans géométriques consultables au siège de l'Agglomération du Saint-Quentinois, aux communes sur le territoire desquelles elles se situent ;

2°) de procéder aux restitutions selon les conditions exposées au présent rapport ;

3°) d'autoriser M. le Président à effectuer toutes formalités en ce sens, y compris procéder aux transferts et créer le fonds de concours correspondant.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, adopte à l'unanimité, le rapport présenté.

Pour extrait conforme,



Le Président

Xavier BERTRAND

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

002-200071892-20171127-40795-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/12/17

Publication : 01/12/17

Pour l'"Autorité Compétente"  
par délégation

**Voiries rétrocedées aux communes sur le territoire desquelles elles se situent**

• **COMMUNE D'ARTEMPS**

➤ Chemin de Tugny et Pont

<b><u>Chaussée :</u></b>	Surface :	2978 m <sup>2</sup>
	Longueur :	1146 ml
	Largeur moyenne :	2.60 ml



• **COMMUNE D'AUBIGNY AUX KAISNES**

➤ Rue de la Croix Saint Claude

**Chaussée :**

Surface :	2987 m <sup>2</sup>
Longueur :	910 ml
Largeur moyenne :	3.30 ml



• **COMMUNES DE CUGNY ET D'ANNOIS**

➤ Rue du Déroit d'Annois

**Chaussée :**

**Commune de CUGNY**  
Surface : 533 m<sup>2</sup>  
Longueur : 340 ml  
Largeur moyenne : 1.60 ml

**Commune d'ANNOIS**  
Surface : 548 m<sup>2</sup>  
Longueur : 340 ml  
Largeur moyenne : 1.60 ml





• **COMMUNE DE MONTECOURT-LIZEROLLES**

➤ Rue Paul Démoulin

**Chaussée :**                      Surface :                      5108 m<sup>2</sup>  
   Longueur :                      844 ml  
   Largeur moyenne :                      6.10 ml





- **COMMUNE DE JUSSY**

- Rue du Rond-Point de la Victoire

**Chaussée :**

Longueur :

116 ml

